

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Les petites phrases de la semaine

Égard Anicet Mboubou Miya-kou, ministre d'État, ministre de l'Intérieur, de la Justice, Garde de Sceaux :

"Il convient de souligner que le nouveau Code pénal et le nouveau Code de procédure pénale, issus de ces réformes, renforcent la répression des atteintes à la bonne gouvernance économique, notamment en matière de sûreté, de sociétés commerciales et des groupements d'intérêts économiques, de procédures collectives d'apurement passif..."

Jean-Jacques Oyono, Premier président de la Cour de Cassation :

"La Cour de Cassation ne constitue pas, après les Tribunaux et les Cours d'Appel, un troisième degré de juridiction. Elle est appelée, pour l'essentiel, non à trancher le fond mais à dire, si en fonction des faits qui ont été souverainement appréciés dans les décisions qui lui sont déferées, les règles de droit ont été correctement appliquées".

Gilbert Ngoulakia, Premier Président de la Cour des Comptes :

" Nous ne devons pas nous contenter de dénoncer ou de parler de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption ou contre le détournement des deniers publics de façon théorique. Nous devons plutôt faire en sorte que toute dénonciation par nous faite soit sanctionnée".

Christian Menvie Obame, membre du Bureau politique du PDG (Kango) :

"Aujourd'hui, plus que jamais, les hommes politiques de Kango que nous sommes devraient s'atteler à préserver les acquis qui ont permis au parti de demeurer la première force politique du département".

Rassemblées par Y.F.I

L'ambassadeur du Cameroun en séjour dans le Woleu-Ntem

EDITH Félicie Noelle Ngaeto Zam Ondoua a échangé, le mercredi 23 octobre dernier à Oyem, avec le gouverneur du Septentrion, Joël Ogouma.

E. EBANG MVE
Oyem/Gabon

APRÈS la ville de Franceville, chef-lieu de la province du Haut-Ogooué, l'ambassadeur de la République du Cameroun dans notre pays, Edith Félicie Noelle Ngaeto Zam Ondoua, a séjourné dans la province du Woleu-Ntem, du 23 au 24 octobre dernier, à la faveur de la quatrième étape de sa visite consulaire.

À Oyem, la diplomate camerounaise a rencontré, mercredi, le gouverneur du Septentrion, Joël Ogouma. Un entretien mis à profit par l'ambassadeur, non seulement, pour faire ses civilités au représentant du chef de l'État et du gouvernement dans le Nord du Gabon, mais



Joël Ogouma et Edith Félicie Noëlle Zam Ondoua ont abordé des sujets liés à la frontière entre le Gabon et le Cameroun.

également pour décliner l'objet de son séjour woleuntemois. Selon la diplomate camerounaise, cette visite consulaire venait à point nommé, quelques semaines seulement après sa nomination au Gabon. Les deux personnalités ont également évoqué les questions liées au renforcement des liens d'amitié et de coopération

transfrontalière, entretenus depuis des décennies entre le Gabon et le Cameroun. Les deux pays amis, à travers leurs peuples, vivent en très bonne intelligence. Le Gabon et le Cameroun entretiennent une coopération excellente dans des domaines aussi variés que la politique, l'économie, la culture...

Joël Ogouma et son hôte ont d'ailleurs convenu, au cours de leurs échanges, de renforcer ces relations de bon voisinage, tel que voulu par les chefs d'État, Ali Bongo Ondimba et Paul Biya. La diplomate Camerounaise a invité ses compatriotes au respect des lois en vigueur au Gabon.

La Semaine

Déjà un pas de géant !

PARMI les événements recensés la semaine écoulée, il y a, entre autres : les rentrées de la Cour de Cassation et de la Cour des Comptes ; l'évolution de "l'affaire Wally", en rapport avec les détournements de mineurs et la pédophilie, sans oublier le premier "Sommet Russie-Afrique" tenu à Sotchi, la ville balnéaire russe, etc.

Mais pour la présente chronique, nous avons choisi de revenir sur la cérémonie de signature présidée par le chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, de deux contrats de partenariat public-privé entre l'État gabonais et le Fonds d'investissement français Meridiam. Le premier, et c'est celui qui nous concerne davantage ici, porte sur la route "Transgabonaise", longue de 780 km et devant relier Libreville à Franceville. En traversant, outre les provinces de l'Estuaire et du Haut-Ogooué, celles du Moyen-Ogooué, de l'Ogooué-Ivindo et de l'Ogooué-Lolo. Le deuxième concerne la construction du barrage hydroélectrique Kinguele-Aval d'une capacité de 35 MW. Un projet estimé à 80 mil-

liards de nos francs.

La "Transgabonaise", projet déjà évoqué en 2010, et que le président de la République a, à nouveau, annoncé le 16 août dernier, est estimé à 600 milliards. Avec la signature du contrat de partenariat, on peut estimer que c'est un pas de géant que le gouvernement a déjà fait. Et c'est une lapalissade de dire que ce projet est d'une importance capitale, aussi bien du point de vue de l'économie que des conditions de vie des populations. Les pouvoirs publics parlent de création de 3 000 emplois directs et indirects. Ce qui n'est pas négligeable...

C'est fort de cela que d'aucuns souhaitent que le gouvernement en fasse son défi. Ce qui l'obligerait à veiller à ce que chaque partie honore ses engagements afin que le chantier aille jusqu'au bout. En respectant les délais. Histoire aussi d'éviter les erreurs du passé ayant entravé l'aboutissement de certains projets porteurs. Il faudra également avoir à l'esprit tout ce qui a noirci le partenariat avec Santullo.

ONDOUBA'NTSIBAH